



Sylvie PONTHUS

Communauté d'Agglomération de Sophia Antipolis

Qui êtes-vous ? Quels sont votre parcours et votre métier ?

Je suis Sylvie PONTHUS, actuellement Directrice Adjointe à la Mobilité, Déplacements et Transports de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis (CASA).

Après 7 années passées dans l'ingénierie technique, j'ai rejoint par conviction le service public pour m'engager sur les politiques de mobilité. Je suis ainsi entrée à la CASA en 2008. Mon profil technique d'ingénieur a été premièrement utilisé pour mettre en œuvre le système billettique de notre réseau de bus local. J'ai ensuite été en charge de la définition et des études opérationnelles du Pôle d'Echanges d'Antibes. Livré en 2014, cet équipement est venu apporter un outil performant d'intermodalité bus-train sur notre territoire. L'enchaînement naturel a été le cadrage et la conduite des études du bus à haut niveau de service entre Antibes et Sophia Antipolis, dont une mise en service partielle a été opérée début 2020.

Dans la continuité de ces projets structurants et depuis 2016, j'encadre la mise en œuvre de notre politique de mobilité en faveur de modes de déplacements plus vertueux que l'usage de la voiture individuelle.

Les principales missions sont l'élaboration et l'évaluation de notre Plan de Déplacements Urbains, document de référence définissant nos engagements pour une mobilité plus durable, la conduite de notre Plan Vélo et notre Plan Covoiturage.

Je définis et anime également notre Conseil en Mobilité, dispensé auprès des citoyens et des entreprises impliquées dans un Plan de Mobilité. L'enjeu est d'apporter de l'information, de la pédagogie et un accompagnement pour faciliter le changement de comportement de mobilité de la voiture vers des modes de déplacements quotidiens plus durables.

Enfin, je soutiens le volet de la mobilité innovante, avec l'introduction continue des opportunités numériques dans nos offres de mobilité. Convaincue de l'intérêt du véhicule autonome pour assurer la desserte du dernier kilomètre, je me suis toujours personnellement investie dans la préparation des conditions pour que notre territoire puisse accueillir et accompagner le développement du véhicule autonome.

Quel est votre rôle dans le projet ENA ? Qu'attendez-vous d'ENA ?

Dans l'enchaînement logique de son investissement sur la place du véhicule autonome dans l'espace public, la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis s'est proposée comme territoire d'expérimentation dans le cadre du projet Expérimentation du Véhicule Routier Autonome (EVRA). A ce titre, j'ai été l'interlocutrice idéale pour monter l'expérimentation sur le territoire : choix du site, dimensionnement de l'offre en lien avec notre réseau Envibus, mise en relation avec les partenaires locaux. Depuis l'approbation du projet, je suis le point d'entrée local pour préparer l'expérimentation prévue début 2021 : cadrage administratif, réglementaire et juridique de l'expérimentation, accompagnement des partenaires membres du consortium lors des visites de repérage sur site, intermédiaire avec les Polices et les gestionnaires de voirie locaux, Ville de Biot et département des Alpes Maritimes, préparation de la sensibilisation du grand public, sensibilisation des entreprises du site retenu pour mobiliser les salariés futurs utilisateurs.



Plus d'informations sur www.experimentations-navettes-autonomes.fr

Le projet est soutenu dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir (PIA)
opéré par l'ADEME et labellisé par CARA





Quelle sera, pour vous, la mobilité de demain ?

La mobilité de demain sera une mobilité responsable, dont l'impact sur l'environnement sera pris en compte dans la conscience de chacun : mon déplacement est-il indispensable ? Mon déplacement peut-il être non motorisé ? Mon déplacement peut-il servir à quelqu'un d'autre ? Quel choix pour garantir à mon déplacement l'impact carbone le plus bas ?

La marche à pieds redeviendra le mode de déplacements le plus évident, autant pour sa praticité que pour son effet bénéfique sur la santé. Elle pourra prendre sa place grâce aux choix personnels de rapprocher le lieu où l'on vit, le lieu où l'on travaille et les lieux de ses principales activités sociales, le tout dans un cercle de 20 minutes à pieds.

Chacun sera devenu agile pour adopter tous les modes de déplacements disponibles : un jour, cycliste, un jour, usager du transport en commun, un jour en télétravail, un jour, en voiture, la plupart du temps partagée, voire autonome. De même, chacun aura intégré la normalité de passer d'un mode à un autre pour un même déplacement : commencer à vélo, finir en bus ; covoiturer pour rejoindre la gare, passer d'un bus à une navette autonome... Cette nouvelle organisation sera rendue possible par des compagnons de mobilité numérique en temps réel performants, incontournables aides à la décision avant de se déplacer.

Ce changement de comportement aura été accompagné par des politiques publiques de sensibilisation, d'information, de formation comme celles qui ont mené à l'amélioration de la sécurité routière, du tri sélectif des déchets, des économies d'énergie.

L'expérience du voyage en transport collectif (train, bus, navette autonome...) retrouvera une valeur et une qualité intrinsèques grâce aux efforts des opérateurs sur le confort, les services et la sécurité à bord. On peut imaginer que chacun pourrait avoir sa bulle, lui permettant, en cas de besoin d'isolement dans cet univers collectif, de lire, travailler, écouter de la musique dans un environnement qui lui correspond. En parfaite complémentarité, il peut aussi être envisagé que la configuration de certaines zones de ces espaces partagés soit adaptée à une réelle convivialité et que le temps de voyage soit un temps de partage, sans gêne sociale. Enfin, les zones d'attente (gares, stations, arrêts...) deviendront des lieux de vie qualitatifs où les activités personnelles pourront continuer sans heurts, dans un confort préservé du bruit, des intempéries (pluie, chaud, froid, vent...), avec une garantie d'assise abritée, à proximité d'arbres et d'une nature qui aura été intégrée au plus proche de notre quotidien.



Plus d'informations sur www.experimentations-navettes-autonomes.fr

Le projet est soutenu dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir (PIA)
opéré par l'ADEME et labellisé par CARA